

Chapitre 2

Le français écrit et oral

Le chapitre 1 s'est intéressé à la situation des langues au Liban, plus précisément au taux de la population bilingue (arabe/français et arabe/anglais) et trilingue (arabe/français/anglais), étant entendu que le bi ou le trilinguisme ont été considérés sous l'angle de la langue parlée. Il nous a permis de dégager les tendances générales de la situation des langues. Nous allons dans ce second chapitre nous intéresser plus particulièrement à la situation du français, dans ses modalités écrites (français lu et écrit) et orales (français compris et parlé), qui recouvrent en fait la compétence (comprendre et lire) et la performance (parler et écrire) en français de l'ensemble de la population libanaise résidente âgée de plus de 15 ans, soit un échantillon de 48 032 individus sélectionnés selon la méthode de Kish (voir à ce propos l'Annexe 1, Méthodologie). Il ne sera fait ici référence à la connaissance de l'anglais lu, écrit, compris et parlé, qu'à titre de comparaison.

Ce second chapitre doit donc permettre une analyse plus fine du degré de connaissance du français, une appréciation aussi juste que possible des caractéristiques de la population libanaise francophone, grâce aux variables sociologiques, et une évaluation des modes d'acquisition du français, avec l'espoir que cela puisse aboutir aux grandes lignes d'une politique d'aménagement linguistique, qui reste du ressort de l'Etat libanais.

Cependant, ce second chapitre appelle deux remarques préliminaires d'ordre méthodologique : la première est que nous n'avons pu que nous fier aux réponses faites par les enquêtés aux questions « comprenez-vous, lisez-vous, parlez-vous le français et l'anglais », sans avoir les moyens de vérifier la justesse de ces réponses pour l'ensemble des 48 032 individus enquêtés. Ces réponses demeurent donc de l'ordre de l'auto-évaluation par les enquêtés, avec ce qu'elle peut avoir d'approximatif et de subjectif. Cependant, le troisième chapitre de cette enquête, qui ne retient que les

individus qui affirment avoir une connaissance moyenne ou bonne du français, et qui, effectivement, sont à même de répondre en français au second questionnaire, constitue une vérification partielle des données fournies par l'ensemble des enquêtés. En outre, nous signalons que l'ouvrage *Le français du Liban : cent portraits linguistiques* (ouvrage réalisé sous la direction de Nicole Gueunier, publié par l'ACCT en 1993 et diffusé par Didier Erudition) révèle une insécurité linguistique de l'échantillon de Libanais francophones étudié (soit 100 individus), avec une tendance à la sous-estimation plus marquée dans les régions qu'à Beyrouth et dans le Mont-Liban, plus marquée aussi chez les femmes que chez les hommes. Nous verrons les conséquences d'une telle donnée sur la variable régionale (cf. infra).

La seconde remarque est que, pour la variable de l'appartenance communautaire, nous n'utilisons que les pourcentages internes à chaque communauté religieuse, sans jamais recourir à des pourcentages qui situent la communauté par rapport à l'ensemble de la population résidente.

I - LES VARIABLES SOCIOLOGIQUES

La répartition de la population libanaise résidente âgée de plus de quinze ans en sept catégories selon son degré de connaissance du français (répartition qui s'est faite par la combinaison des items de la question 11-3/ comprendre, parler, lire, écrire, cf. Annexe 2, Questionnaire individu, et p. 140) montre que 41,1 % de cette population ont une connaissance nulle du français, que 6,1 % en ont une connaissance quasi nulle, 13,6 % une connaissance élémentaire, 6,8 % une connaissance passable, 12,6 % une assez bonne connaissance, 6,6 % une bonne connaissance, et 13,2 % une très bonne connaissance (M0 3.03). Si l'on regroupe cette population en 4 catégories, on peut dégager les grands groupes suivants :

- 19,8 % sont tout à fait francophones (catégories Bien et Très Bien),
- 19,4 % le sont moyennement (catégories Passable et Assez Bien),
- 13,6 % le sont à peine (catégorie Élémentaire),
- 47,2 % ne le sont pratiquement pas du tout (catégories Nulle et Quasi Nulle),

ce qui revient à dire que 39,2 % des Libanais résidents âgés de plus de 15 ans sont francophones.

A titre de comparaison, 65,1 % de la population adulte résidente ont une connaissance nulle ou quasi nulle de l'anglais, 8,7 % en ont une connaissance élémentaire, 12,8 % le connaissent moyennement, et 13,4 % le connaissent bien ou très bien, ce qui revient à dire que 26,2 % des Libanais résidents âgés de plus de 15 ans sont anglophones (cf. M0 3.29).

Tableau 2.1 (M0 3.03 et M0 3.29)
Degré de connaissance du français et de l'anglais, en %

Degré de connaissance des langues	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	<i>Nombre (=100 %)</i>
Français	47,2	13,6	19,4	19,8	48032
Anglais	65,1	8,7	12,8	13,4	48032

Nous rappelons que parmi les Libanais francophones, certains sont trilingues, ainsi que parmi les Libanais anglophones (cf. Chap. 1).

La prise en compte des variables sociologiques du sexe, du lieu de résidence, de la tranche d'âge, de la situation socio-économique, du niveau d'instruction et de l'appartenance communautaire, permet d'affiner ces résultats.

1- La variable sexe

Considérée dans son ensemble, elle ne révèle pas de différence notable entre la connaissance du français écrit et oral par les femmes et par les hommes ; on peut tout au plus noter chez les femmes un plus fort pourcentage de bonne connaissance du français, et un pourcentage plus réduit de francophonie élémentaire, mais les différences ne sont pas réellement significatives par rapport à la francophonie masculine.

Tableau 2.2 (M0 3.03)
Degré de connaissance du français, par sexe, en %

Sexe	Degré de connaissance du français				<i>Nombre (=100 %)</i>
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Masculin	46,5	15,0	19,7	18,8	22971
Féminin	47,8	12,3	19,3	20,6	25061
Ensemble	47,2	13,6	19,4	19,8	48032

En revanche, dès qu'on considère le détail de la connaissance du français par sexe et par tranche d'âge, on s'aperçoit que le pourcentage de la population féminine francophone est nettement supérieur à celui de la francophonie masculine dans les tranches d'âge jeunes (15-19 ans et 20-24 ans) ; ce phénomène est très probablement dû à une bien meilleure scolarisation des filles aujourd'hui, ajoutée au fait que les garçons interrompent souvent plus tôt leur scolarité pour entrer dans la vie professionnelle, quand la situation économique de la famille l'impose ; de plus, les écoles

religieuses destinées aux filles prodiguent traditionnellement un enseignement de grande qualité. Il faut sans doute ajouter à toutes ces raisons une aptitude, plus marquée chez les filles, selon les linguistes, à l'apprentissage des langues.

Tableau 2.3 (M0 3.03 M)
Degré de connaissance du français, par âge : sexe masculin, en %

Age	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
15 – 19	42,2	15,4	21,2	21,2	3698
20 – 24	38,7	18,5	23,1	19,7	3924
25 – 29	36,9	17,9	22,8	22,4	2810
30 – 34	39,9	16,1	24,1	19,9	2249
35 – 39	42,1	15,2	21,3	21,4	1866
40 – 44	45,8	12,2	20,9	21,1	1699

Tableau 2.4 (M0 3.03 F)
Degré de connaissance du français, par âge : sexe féminin, en %

Age	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
15 – 19	30,5	14,1	24,3	31,1	4040
20 – 24	33,6	14,5	25,3	26,6	3521
25 – 29	37,5	13,8	22,9	25,8	3349
30 – 34	42,7	14,2	20,5	22,6	2749
35 – 39	51,9	11,5	18,0	18,6	2214
40 – 44	53,4	10,9	16,8	18,9	2009

Ces tableaux 2.3 et 2.4 montrent en outre qu'il y a stabilité du taux et du niveau de connaissance du français chez les hommes dans les tranches d'âge allant de 44 à 15 ans, alors que cette connaissance est en très nette augmentation quantitative et qualitative chez les femmes.

Les taux et les degrés de connaissance de l'anglais par sexe et par tranche d'âge (tableaux 2.5 et 2.6) reproduisent le même schéma, montrant bien que ce sont en réalité les femmes qui font la différence dans les deux cas. Mais ils révèlent aussi que si jusqu'à présent l'anglophonie était considérée au Liban comme essentiellement masculine, les choses sont en train de changer, et que l'avancée des femmes se fait dans les mêmes proportions en français et en anglais.

Tableau 2.5 (M0 3.29 M)
Degré de connaissance de l'anglais, par âge : sexe masculin, en %

Age	Degré de connaissance de l'anglais				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
15 – 19	53,6	11,0	18,3	17,1	3698
20 – 24	57,4	9,4	17,4	15,8	3924
25 – 29	57,3	11,3	13,7	17,7	2810
30 – 34	57,0	11,2	16,3	15,5	2249
35 – 39	58,3	12,4	13,1	16,2	1866
40 – 44	57,0	9,8	15,1	18,1	1699

Tableau 2.6 (M0 3.29 F)
Degré de connaissance de l'anglais, par âge : sexe féminin, en %

Age	Degré de connaissance de l'anglais				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
15 – 19	53,7	11,8	16,7	17,8	4040
20 – 24	53,1	10,9	17,1	18,9	3521
25 – 29	60,6	11,1	13,5	14,8	3349
30 – 34	65,1	9,8	12,1	13,0	2749
35 – 39	69,1	8,7	10,9	11,3	2214
40 – 44	74,0	6,2	9,7	10,1	2009

2 - La variable âge

Elle confirme, dans l'ensemble, les données du chapitre 1 en les affinant : le plus faible taux d'ignorance du français oral et écrit est bien celui de la population âgée de 15 à 19 ans, c'est-à-dire actuellement scolarisée ou venant juste d'achever ses études. Cela tient sans doute, entre autres, à une proportion plus importante de scolarisation aujourd'hui. De plus, l'on constate, à la lecture du tableau ci-dessous, que le niveau de connaissance du français est lui aussi en progression : si seulement 17 % de la population âgée de 45 à 49 ans sont tout à fait francophones, 26,4 % de la population âgée de 15 à 19 ans le sont aussi, soit une augmentation de près de 10 %. Cette meilleure connaissance du français est probablement due à plusieurs facteurs : un meilleur taux de scolarisation, une modernisation des méthodes d'enseignement de la langue, la multiplication, du fait de la guerre, des établissements scolaires « de quartier », l'expansion de l'audiovisuel, en particulier des chaînes de télévision qui se

veulent francophones ou dont une partie des programmes est en français, et, peut-être, à des facteurs d'ordre psychologique.

Le plus évident d'entre eux est que la guerre a engendré un sentiment de précarité qui a souvent amené les Libanais à envisager la solution de l'émigration. Dans cette perspective, l'apprentissage du français (et de l'anglais aussi d'ailleurs) a pu apparaître comme un solide investissement à moyen terme.

Tableau 2.7 (M0 3.03)
Degré de connaissance du français par âge, en %

Age	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
15 - 19	36,1	14,6	22,9	26,4	7738
45 - 49	52,8	13,6	16,6	17,0	3261
Ensemble échantillon	47,2	13,6	19,4	19,8	48032

Par comparaison, la connaissance de l'anglais par tranche d'âge est la suivante :

Tableau 2.8 (M0 3.29)
Degré de connaissance de l'anglais par âge, en %

Age	Degré de connaissance de l'anglais				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
15 - 19	53,6	11,5	17,4	17,5	7738
45 - 49	73,3	6,1	10,0	10,6	3261
Ensemble échantillon	65,1	8,7	12,8	13,4	48032

3 - La variable lieu de résidence

Elle montre une très grande disparité entre les mohafazats quant à la connaissance du français, disparité allant parfois du simple au triple. Ainsi, si 21,8 % des Beyrouthins connaissent très bien le français, seuls 7,5 % des habitants du Liban Nord et 8,7 % de ceux du Liban Sud en ont une très bonne connaissance. De même, si 28,3 % seulement des Beyrouthins n'ont aucune connaissance du français, 52,7 % des habitants du Liban Nord sont dans cette situation, et 51,1 % de ceux du Liban Sud.

Ces disparités apparaissent plus nettement encore si l'on procède au regroupement par 4 catégories (francophonie nulle, élémentaire, moyenne, bonne).

Tableau 2.9 (M0 3.01)
Degré de connaissance du français par lieu de résidence, en %

Mohafazat	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémen- taire	Moyen	Bon	
Beyrouth	40,2	12,6	20,0	27,2	5734
Mont-Liban	39,6	13,3	23,0	24,1	17887
Liban Nord	56,7	12,0	17,9	13,4	9889
Liban Sud	54,9	17,6	13,9	13,6	7380
Béqaa	50,6	13,1	18,3	18,0	7142
Ensemble	47,2	13,6	19,4	19,8	48032

Les différences entre Beyrouth et le Mont-Liban d'une part, et le reste des mohafazats d'autre part, sont impressionnantes. Elles sont sans doute dues au fait que les mohafazats très urbanisés bénéficient d'un nombre important d'établissements scolaires de qualité, mais aussi au fait que ce sont ceux où l'on a le plus l'occasion d'accomplir des études supérieures et de pratiquer le français oral et écrit. A cet égard, la supériorité de la catégorie « bonne francophonie » dans le mohafazat de Beyrouth sur tous les autres mohafazats, y compris celui du Mont-Liban (27,2 % contre 24,1 %), est significative. En outre, les mohafazats de Beyrouth et du Mont-Liban sont les plus peuplés, puisqu'ils constituent à eux seuls 49,1 % de l'ensemble de l'échantillon de notre enquête.

Mais les très faibles scores qui caractérisent dans notre tableau la région du Liban Nord ne laissent pas d'étonner : plus fort pourcentage régional de francophonie nulle, et plus faible pourcentage de bonne francophonie, dans une région habituellement considérée comme développée, ont quelque chose d'incongru. Ces chiffres sont à nuancer dans la mesure où, de l'avis unanime des enquêteurs, l'auto-évaluation s'est faite, au Liban Nord, de manière extrêmement rigoureuse, au contraire, par exemple, de la région Béqaa, où la surévaluation a souvent été de mise, non par volonté délibérée des enquêtés, mais tout simplement parce que les références par rapport auxquelles l'auto-évaluation s'effectuait faisaient défaut. Il n'en demeure pas moins que les trois mohafazats du Liban Nord, du Liban Sud et de la Béqaa sont, en gros, à égalité, loin derrière Beyrouth et le Mont-Liban.

4 - La variable socio-économique

Cette variable est difficile à mettre en évidence dans la mesure où l'évaluation par les enquêtés de leurs revenus est sujette à caution parce que trop évidemment tributaire de facteurs psychologiques ou de fluctuations monétaires. Aussi avons-nous opté pour des catégorisations successives en population active/population inactive

d'abord (M0 3.07), puis, à l'intérieur de la population active, en catégories socio-professionnelles (M0 3.08) qui ont à leur tour été sériées selon le statut dans la profession (M0 3.09), le tout mis en rapport, chaque fois, avec le degré de connaissance du français écrit et oral.

Le tableau M0 3.07, réduit aux quatre niveaux de francophonie, fournit les indications suivantes :

Tableau 2.10 (M0 3.07)
Degré de connaissance du français par activité socio-économique, en %

Activité	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Travailleur	44,4	14,9	20,1	20,6	22446
Travailleur et étudiant	22,4	4,9	29,4	43,3	470
Chômeur	49,3	17,0	15,1	18,6	1205
Retraité	63,1	11,2	13,5	12,2	1084
Rentier	63,6	9,1	17,2	10,1	99
Femme au foyer	62,0	13,2	15,1	9,7	15796
Étudiant	19,5	10,4	29,3	40,8	6656
Autre et indéterminé	52,9	16,3	17,0	13,8	276
Ensemble	47,2	13,6	19,4	19,8	48032

Ce qui saute d'emblée aux yeux est évidemment la francophonie supérieure de la population estudiantine, qu'elle soit active ou non, recoupant en cela les données fournies par le tableau 2.7 sur la connaissance du français par tranches d'âge.

En réduisant la population de notre échantillon à deux catégories, population active (comprenant les catégories « travaille », « travaille et étudie » « chômeur ») et population inactive (comprenant les catégories « retraité », « rentier », « femme au foyer » et « étudiant »), on obtient les résultats suivants :

Tableau 2.11 (M0 3.07)
Degré de connaissance du français et population active/inactive, en %

Activité	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Population active	44,2	14,9	20,0	20,9	24121
Population inactive	50,1	12,3	19,0	18,6	23911
Ensemble	47,2	13,6	19,4	19,8	48032

Les indications fournies par ce tableau sont intéressantes en ce sens qu'elles révèlent que si la proportion des 4 degrés de francophonie de la population active n'est pas très différente de celle de l'ensemble de la population constituant notre échantillon (des variations de l'ordre de 1 % en général), en revanche les inactifs sont moins francophones que l'ensemble de la population, malgré la présence des « étudiants » dans cette catégorie. Ces pourcentages s'avèrent normaux dans la mesure où la population inactive est constituée en grande partie de retraités, de rentiers et de femmes au foyer : en effet, les retraités et les rentiers appartiennent aux catégories les plus âgées de la population, donc les moins francophones ; il en va sans doute de même pour une partie au moins des femmes au foyer. En outre, il est probable que les personnes sans activité socio-économique ont moins que les personnes actives la possibilité de pratiquer la langue française (lorsqu'elles l'ont apprise) et de l'investir dans le quotidien, d'où leur très faible taux de bonne francophonie.

Le degré de francophonie de la population active, selon les catégories socio-professionnelles auxquelles elle appartient, est détaillé dans le tableau M0 3.08, et résumé ci-dessous :

Tableau 2.12 (M0 3.08)
Degré de connaissance du français et catégories socio-professionnelles,
en %

Profession	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Agriculteur	80,4	13,1	4,8	1,7	2240
Patron, trav. indépendant	51,1	17,4	18,9	12,6	8059
Libéral, cadre supérieur	9,3	6,4	14,6	69,7	1035
Cadre moyen	12,8	9,2	27,0	51,0	3973
Employé	22,8	15,4	32,6	29,2	2710
Ouvrier	66,2	16,3	14,3	3,2	2945
Travaille dans les services	53,3	15,4	22,4	8,9	2260
Autre	55,3	17,9	15,0	11,8	1160

Si, comme on pouvait s'y attendre, les agriculteurs sont très nettement la moins francophone des catégories socio-professionnelles, le tableau 2.12 révèle que les plus francophones sont les professions libérales et les cadres supérieurs (84,3 % connaissent moyennement ou bien le français), suivis de près par les cadres moyens (78 % connaissent moyennement ou bien le français) avec, dans les deux cas, une très nette supériorité de la bonne francophonie sur la francophonie moyenne, et par les em-

ployés (61,8 % de francophonie bonne ou moyenne) avec, dans cette catégorie, une légère supériorité de la francophonie moyenne sur la bonne francophonie.

La francophonie d'une classe moyenne qui constitue en gros 30 % de l'ensemble de la population active, et 16,6 % de l'ensemble de la population est confirmée par le tableau M0 3.09 qui détaille, par le statut dans la profession, le contenu des catégories socio-professionnelles, et que nous simplifions ici de la sorte :

Tableau 2.13 (M0 3.09)
Degré de connaissance du français et statut dans la profession,
en %

Statut	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Indépendant	54,6	14,8	16,2	14,4	7548
Patron de plus de 5 employés	37,9	12,3	17,4	32,4	1256
Patron de moins de 5 employés	45,3	18,2	19,2	17,3	457
Salarié du secteur privé	34,5	14,5	22,8	28,2	8337
Fonctionnaire	31,6	12,7	28,2	27,5	3953
Journalier	79,1	14,0	5,2	1,7	1694
Aide familiale	53,8	20,2	18,2	7,8	944

Ce tableau 2.13 indique une francophonie à peu de choses près égale chez les patrons de plus de 5 employés, les salariés du secteur privé et les fonctionnaires. Mais les patrons de plus de 5 employés ne représentent que 1 % de l'ensemble de la population, alors que les salariés du secteur privé et les fonctionnaires en constituent 25,6 %, soit un peu plus de 50 % de la population active. En tout cas, il ne révèle pas de différence significative en fonction du statut professionnel pris indépendamment de la nature de la profession.

Pour parachever le portrait socio-économique du francophone libanais résident âgé de plus de 15 ans, nous avons mis en relation son degré de connaissance du français avec les deux variables économiques concernant les ascendants : la profession du père et celle de la mère (tableaux M0 3.12 et M0 3.14, synthétisés dans les tableaux 2.14 et 2.15 ci-dessous).

Tableau 2.14 (M0 3.12)
Degré de connaissance du français et profession du père, en %

Profession du père	Degré de connaissance du français des enquêtés					Nombre (=100 %)
	Nul	Elémen- taire	Moyen	Bon		
Agriculteur	65,8	12,7	13,3	8,2	15058	
Ouvrier	52,9	13,8	20,8	12,5	3864	
Travaille dans les services	37,9	17,9	25,8	18,4	4083	
Employé	28,9	10,4	25,4	35,3	2154	
Cadre moyen	16,5	7,5	25,4	50,6	2267	
Profession libérale, cadre supérieur	15,4	5,4	14,5	64,7	964	
Patron, travail. indépendant	42,0	14,6	20,7	22,7	16885	
Autre	30,6	16,1	28,9	24,4	2120	

Tableau 2.15 (M0 3.14)
Degré de connaissance du français et profession de la mère, en %

Profession de la mère	Degré de connaissance du français des enquêtés					Nombre (=100 %)
	Nul	Elémen- taire	Moyen	Bon		
Agriculteur	77,3	11,2	7,4	4,1	1583	
Ouvrier	38,7	22,5	11,5	27,3	191	
Travaille dans les services	40,3	16,2	21,1	22,4	598	
Employé	16,9	8,8	16,9	57,4	261	
Cadre moyen	9,5	7,5	23,0	60,0	1092	
Profession libérale, cadre supérieur	7,3	7,3	25,0	60,4	96	
Patron, travail. indépendant	28,0	17,4	25,8	28,8	1171	
Inactif	47,9	13,7	19,7	18,7	2788	

Comme on pouvait s'y attendre, le plus fort taux de francophonie est celui des enquêtés dont les parents exercent une profession libérale ou sont cadres (moyens ou supérieurs) ; cependant, le taux relativement important de francophonie chez les enfants d'employés est significatif et confirme les données fournies plus haut sur la francophonie d'une classe moyenne et active. En outre, l'influence de l'activité professionnelle de la mère sur le taux de francophonie des enquêtés s'avère prépondérante, puisque les meilleurs niveaux de francophonie sont ceux des enfants de mères employées, cadres moyens, cadres supérieurs, ou de mères exerçant une profession libérale. La différence dans le degré de francophonie avec les enfants d'autres catégories professionnelles est ici suffisamment importante pour être révélatrice du

rôle de l'environnement culturel dans le degré de connaissance du français : il est en effet très probable qu'une mère active professionnellement dans une société moyen-orientale promeut un environnement libéral et culturellement ouvert, favorisant de la sorte une francophonie culturelle et non seulement fonctionnelle.

En tout cas, les indications fournies par la variable socio-économique révèlent une francophonie liée d'une manière ou d'une autre au développement économique et culturel : elle caractérise en gros les salariés et les professions libérales, et l'on peut difficilement, à la lumière des données précédentes, continuer à l'imaginer confinée dans les salons, ou comme étant l'apanage d'une minorité vivant de ses rentes.

5 - La variable appartenance communautaire

La progression de la francophonie au Liban, progression à la fois quantitative et qualitative, est générale, commune à toutes les confessions qui constituent la mosaïque libanaise, mais les proportions de cette augmentation, ainsi que sa qualité, varient d'une confession à l'autre.

Les tableaux relatifs à la connaissance du français par confession et par tranche d'âge, et où nous n'avons retenu que les trois plus importantes confessions mahométanes et les trois plus importantes confessions chrétiennes en effectifs, révèlent en effet que chez la population âgée de 15 à 19 ans la proportion de ceux qui ignorent le français est nettement moindre que chez la population âgée de plus de 50 ans, et ce, quelle que soit la confession des enquêtés, grâce à une meilleure scolarisation des plus jeunes.

Tableau 2.16
Degré de connaissance du français par âge chez les sunnites, en %

Age	Degré de connaissance du français			
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon
15 - 19	53,2	15,2	19,7	11,9
20 - 29	52,4	14,7	19,6	13,3
30 - 49	64,5	12,5	13,0	10,0
Plus de 50	78,4	6,2	9,2	6,2
Ensemble	61,6	12,4	15,5	10,5

Tableau 2.17
Degré de connaissance du français par âge chez les chiïtes, en %

Age	Degré de connaissance du français			
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon
15 – 19	46,9	18,9	20,5	13,7
20 – 29	49,8	20,3	17,5	12,4
30 – 49	63,3	13,8	12,4	10,5
Plus de 50	86,8	7,1	3,6	2,5
Ensemble	60,4	15,7	13,6	10,3

Tableau 2.18
Degré de connaissance du français par âge chez les druzes, en %

Age	Degré de connaissance du français			
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon
15 – 19	53,8	12,6	22,2	11,4
20 – 29	47,4	17,0	20,4	15,2
30 – 49	63,5	9,1	16,0	11,4
Plus de 50	76,1	9,8	9,4	4,7
Ensemble	61,0	11,8	16,5	10,7

Tableau 2.19
Degré de connaissance du français par âge chez les maronites, en %

Age	Degré de connaissance du français			
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon
15 – 19	6,6	10,8	31,2	51,4
20 – 29	10,6	13,0	34,9	41,5
30 – 49	23,1	14,4	30,1	32,4
Plus de 50	57,0	11,8	16,0	15,2
Ensemble	26,0	12,9	28,0	33,1

Tableau 2.20
Degré de connaissance du français par âge chez
les grecs-orthodoxes, en %

Age	Degré de connaissance du français			
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon
15 – 19	3,3	9,6	26,9	60,2
20 – 29	16,3	12,7	27,2	43,8
30 – 49	26,8	12,4	27,4	33,4
Plus de 50	46,6	14,1	20,6	18,7
Ensemble	27,0	12,5	25,4	35,1

Tableau 2.21
Degré de connaissance du français par âge chez
les grecs-catholiques, en %

Age	Degré de connaissance du français			
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon
15 – 19	14,4	8,1	23,0	54,5
20 – 29	10,7	20,8	26,3	42,2
30 – 49	23,4	16,6	24,5	35,5
Plus de 50	56,4	9,5	17,8	16,3
Ensemble	27,6	14,6	22,9	34,9

Cependant, si la régression de l'ignorance du français entre les plus de 50 ans et les 15-19 ans est significative chez les sunnites et les druzes (respectivement moins 25 % et moins 22 %), elle est impressionnante chez les chiïtes, les grecs-orthodoxes et les grecs-catholiques (de l'ordre de moins 40 %) et bat tous les records chez les maronites (près de 50 % de régression).

Pourtant, le taux de bons francophones a diversement augmenté à travers les générations selon les confessions : ils sont deux fois plus nombreux chez les sunnites et les druzes, près de cinq fois plus nombreux chez les chiïtes, trois fois plus nombreux chez les maronites, les grecs-orthodoxes et les grecs-catholiques ; mais dans tous les cas, cette augmentation est sans doute due en grande partie au nombre plus important de personnes ayant poussé des études supérieures.

Une autre disparité réside dans le fait que le taux de francophones élémentaires a baissé chez toutes les communautés chrétiennes, et qu'il a au contraire augmenté chez les musulmans aux dépens de ceux qui l'ignorent totalement ; enfin, les plus

fortes augmentations de la francophonie moyenne se trouvent chez les chiïtes et les maronites.

En somme, si le taux de francophonie reste plus important chez les chrétiens que chez les musulmans, on assiste à une exceptionnelle poussée de connaissance du français chez les chiïtes, désormais globalement à égalité en francophonie avec les autres communautés mahométanes, et qui deviennent la plus francophone (en quantité et en qualité) de ces communautés dans la tranche d'âge 15-19 ans.

Chez les chrétiens, il s'avère que la communauté maronite connaît la plus forte augmentation de francophonie moyenne et bonne dans la tranche d'âge des 15-19 ans, tout en restant légèrement en deçà des communautés grecque-orthodoxe et grecque-catholique, en ce qui concerne la bonne francophonie, dans cette même tranche d'âge. Rappelons cependant qu'au départ cette communauté était la moins francophone des communautés chrétiennes, parce que la plus rurale et donc la moins scolarisée des trois.

6 - La variable niveau d'instruction

Elle confirme que l'apprentissage du français au Liban est essentiellement scolaire ; le tableau M0 3.28 en donne une preuve indiscutable : en effet, parmi les 36,9 % de la population qui n'ont jamais appris le français à l'école, 97,8 % en ont une connaissance nulle ou quasi nulle, et seuls 0,4 % en ont une connaissance bonne ou très bonne. Cela ne signifie pas pour autant que le reste de la population libanaise résidente âgée de plus de 15 ans qui l'a appris à l'école (63,1 %) soit parfaitement francophone, tant s'en faut. Les tableaux 2.22 et 2.23, corrélant le degré de connaissance du français avec le niveau d'instruction sont très riches en informations. Ils mettent d'abord en évidence que plus les Libanais sont instruits, plus ils sont francophones, puisque 41,8 % des universitaires actuellement scolarisés connaissent très bien le français, contre 26,2 % parmi ceux qui poursuivent actuellement des études secondaires et 7,8 % de ceux qui poursuivent des études dans le cycle complémentaire.

Le lien indiscutable entre niveau d'études et degré de connaissance du français est aussi mis en évidence par les paliers dans la connaissance du français, paliers qui correspondent au passage d'un cycle scolaire à l'autre. Mais ces tableaux révèlent aussi que, contrairement à l'idée généralement admise, l'acquisition du français n'est pas achevée à la fin des études scolaires, mais qu'elle se parfait au cours des études universitaires : si 26,2 % des élèves ayant achevé le cycle secondaire connaissent très bien le français, ils sont 41,8 % parmi les étudiants universitaires à en avoir une très bonne connaissance.

Tableau 2.22 (M0 3.06 a)
Degré de connaissance du français et niveau d'instruction chez
les scolaires et les universitaires, en %

Niveau d'instruction	Degré de connaissance du français							Nombre (=100 %)
	Nul	Quasi nul	Elémentaire	Passable	Assez bien	Bien	Très bien	
Indéterminé	100,0	-	-	-	-	-	-	3
< Primaire	44,4	-	55,6	-	-	-	-	9
Primaire	67,3	-	27,3	-	5,4	-	-	55
Complémentaire	24,3	4,7	18,8	14,0	20,1	10,3	7,8	1662
Secondaire	16,4	1,3	9,2	7,1	23,1	16,7	26,2	3234
Universitaire	11,1	3,1	4,1	4,7	20,4	14,8	41,8	2163
Ensemble	17,1	2,6	10,1	7,9	21,4	14,5	26,4	7126

Tableau 2.23 (M0 3.06 b)
Degré de connaissance du français et niveau d'instruction chez
les extra-scolaires et les extra-universitaires, en %

Niveau d'instruction	Degré de connaissance du français							Nombre (=100 %)
	Nul	Quasi nul	Elémentaire	Passable	Assez bien	Bien	Très bien	
Illettré ou								
Indéterminé	99,5	0,4	-	-	0,1	-	-	5551
< Primaire	82,7	10,6	4,7	1,5	0,4	-	0,1	3890
Primaire	56,5	12,5	19,5	6,8	2,9	1,2	0,6	11073
Complémentaire	24,8	7,6	25,7	13,3	18,9	5,5	4,1	8617
Secondaire	12,4	2,7	12,9	8,4	26,2	14,5	22,9	7287
Universitaire	10,0	1,9	7,0	3,3	14,7	10,5	52,6	4488
Ensemble	45,2	6,7	14,2	6,7	11,1	5,2	10,9	40906

Si parmi les universitaires poursuivant actuellement des études, il n'y a plus que 4,7 % qui connaissent passablement le français, et 4,1 % à en avoir une connaissance élémentaire, ils restent 14,2 % à en avoir une connaissance nulle ou quasi nulle. Ce pourcentage relativement important tient au fait que certains étudiants universitaires ont effectué toute leur scolarité et leurs études universitaires en anglais, avec sans doute un apprentissage élémentaire et sans conséquences du français comme langue étrangère ; il tient aussi au fait que certaines universités au Liban (l'Université Arabe et certains départements de l'Université Libanaise) ne prodiguent de cours qu'en

langue arabe, ce qui ne contribue guère à la conservation des rudiments que pourtant ces étudiants doivent avoir acquis tout au long de leur scolarité, conformément aux programmes scolaires libanais. Le tableau 2.24 est éloquent à cet égard : s'il révèle que 80,6 % des étudiants (en cours ou diplômés) des universités privées libanaises de langue française connaissent très bien le français, il montre aussi que 10,7 % des étudiants (en cours ou diplômés) de l'Université Libanaise, 23,2 % de ceux des universités privées de langue anglaise, et 25,6 % de ceux de l'université privée de langue arabe ont une connaissance nulle ou quasi nulle du français.

Tableau 2.24 (M0 3.21)
Degré de connaissance du français chez les universitaires
(en cours ou diplômés) par type d'université, en %

Type d'université	Nul	Quasi nul	Elémentaire	Pas-sable	Assez bien	Bien	Très bien	Nombre (=100 %)
Au Liban, publique (U.L.)	9,3	1,4	5,7	3,5	21,3	14,6	44,2	3253
Au Liban, privée, francophone	-	-	1,2	1,0	9,5	7,7	80,6	1291
Au Liban, privée, anglophone	16,3	6,9	10,4	8,4	12,4	8,6	37,0	1000
Au Liban, privée, arabophone (U.A.B.)	19,7	5,9	10,7	6,9	19,7	16,4	20,7	305
A l'étranger	20,0	2,6	8,0	1,6	11,3	10,8	45,7	684
Indéterminé	21,2	-	10,2	5,1	21,2	6,8	35,6	118
Ensemble	10,4	2,3	6,1	3,8	16,6	11,9	49,1	6651

Le tableau relatif au degré de connaissance du français chez les extra-scolaires, quand on le compare au tableau relatif au degré de connaissance du français chez les Libanais âgés de plus de 15 ans actuellement scolarisés, fournit des informations quant à l'efficacité de l'enseignement des langues tel qu'il est pratiqué actuellement : si, à titre d'exemple, parmi les scolarisés poursuivant des études dans le cycle complémentaire, 29 % ont une connaissance nulle ou quasi nulle du français, ils sont 32,4 % parmi les non-scolarisés ayant achevé le cycle complémentaire ; parmi ceux-ci, seuls 9,6 % ont une connaissance bonne ou très bonne du français ; ils sont 18,1 % dans ce cas parmi les personnes actuellement scolarisées, différence qui pourrait résulter d'une plus grande efficacité des méthodes d'enseignement du français, d'un meilleur taux de scolarisation ou des raisons psychologiques évoquées plus haut (voir p. 32) . De même, parmi les personnes actuellement scolarisées dans le cycle secondaire, 42,9 % ont une connaissance bonne ou très bonne du français, contre 37,4 % parmi les non-scolarisés ayant achevé des études secondaires.

En revanche, quand on compare le degré de connaissance du français chez les universitaires diplômés et en cours d'étude (tableaux 2.22 et 2.23 ci-dessus), on s'aperçoit que si les premiers sont 52,6 % à très bien connaître le français, ils ne sont que 41,8 % parmi ceux qui poursuivent actuellement des études universitaires. Cette différence est sans doute due au fait que les étudiants qui poursuivent des études universitaires dans une autre langue que le français sont plus nombreux que naguère, et qu'ils ont, par le fait même, moins d'occasions de parfaire leur connaissance du français.

Enfin, la dernière indication fournie par le tableau relatif au degré de connaissance du français chez les scolarisés, par sexe, concerne les études poursuivies par les filles : dans le cycle secondaire, elles sont 31,2 % à avoir une très bonne connaissance du français, contre 20,5 % des garçons, et 14,9 % à n'en avoir aucune connaissance, contre 18,2 % des garçons ; dans le cycle universitaire, elles sont 43,3 % à en avoir une très bonne connaissance, contre 40,3 % des garçons, et, au total, 29,1 % des filles, contre 23,3 % des garçons, ont une très bonne connaissance du français. Cette différence est en partie due au fait que les filles sont plus nombreuses que les garçons à poursuivre des études en français, alors que les garçons s'orientent plus volontiers vers des études en anglais. Les tableaux M0 3.22 M et M0 3.22 F (que nous résumons ci-dessous dans le tableau 2.25) montrent en effet que 19 % des filles poursuivant actuellement des études universitaires, contre 25 % des garçons, le font dans un établissement universitaire privé de langue anglaise. Mais ces tableaux montrent aussi que les filles sont aujourd'hui plus nombreuses que naguère à se tourner vers cette sorte d'établissements (19 % aujourd'hui contre 13,5 % naguère).

Tableau 2.25 (M0 3.22 M et M0 3.22 F)
Répartition des universitaires (en cours ou diplômés)
par type d'université et par sexe, en %

Type d'université	Etudes En cours		Etudes Achevées	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Au Liban, publique (U.L.)	46,3	57,5	45,0	50,5
Au Liban, privée, francophone	17,1	16,9	18,5	23,2
Au Liban, privée, anglophone	25,0	19,0	10,5	13,4
Au Liban, privée, arabophone (U.A.B.)	7,9	4,2	4,9	2,6
Autre et indéterminé	3,7	2,4	21,1	10,3
<i>Nombre (=100 %)</i>	1042	1121	2526	1962

II - CONNAISSANCE ET APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

La mise en rapport des variables sociologiques avec le degré de connaissance du français oral et écrit nous a en quelque sorte permis de dégager le profil de la francophonie libanaise : plus urbaine que rurale, légèrement plus féminine que masculine, elle est le fait d'une population jeune, active, instruite et appartenant à la classe moyenne. Pour essayer de comprendre comment cette francophonie se met en place, il nous faut à présent analyser les modes de son acquisition.

I - Modes d'apprentissage du français

La prépondérance de l'enseignement scolaire comme mode d'apprentissage du français, indiscutable, apparaît plus clairement encore dans le tableau MO 3.28 (Répartition des Libanais adultes suivant le degré de connaissance du français par mode d'apprentissage) où la première colonne à gauche rend compte du mode d'apprentissage du français : en famille, à l'école, par l'environnement, au travail, par des séjours à l'étranger, ou combinés. Nous n'en avons gardé que les items intéressants dans le tableau 2.26 ci-dessous.

Tableau 2.26 (MO 3.28)
Degré de connaissance du français et mode d'apprentissage, en %

Mode d'apprentissage	Degré de connaissance du français							Nombre (=100 %)
	Nul	Quasi nul	Elémentaire	Pas-sable	Assez bien	Bien	Très bien	
Ecole seulement	9,9	10,5	23,6	11,5	20,2	9,9	14,3	25505
Ecole et séjours à l'étranger	0,2	1,6	13,5	9,2	15,3	20,3	40,0	577
Ecole et environnement	-	2,4	8,5	5,2	22,2	15,4	46,2	667
Ecole, environnement et séjours à l'étranger	-	2,3	7,6	2,3	11,4	3,0	73,5	132
Ecole et travail	-	3,3	9,1	15,0	33,4	8,0	31,1	572
Ecole et famille	-	2,0	6,1	4,5	17,2	12,2	58,0	1500
Ecole, famille et séjours à l'étranger	-	-	1,0	7,0	2,0	11,0	79,0	100
Ecole, famille et environnement	-	-	3,8	2,7	3,1	7,4	82,9	551

Les données fournies par ce tableau indiquent que sur les 30631 Libanais âgés de plus de 15 ans qui ont appris le français, 83,3 % l'ont appris à l'école seulement. Si

l'on n'en retient que les modes d'apprentissage dont le taux mérite d'être pris en compte (1 % ou plus), et que l'on regroupe le degré de connaissance du français en 4 catégories, on obtient les résultats suivants :

Tableau 2.27 (M0 3.28)
Degré de connaissance du français et mode d'apprentissage

Mode d'apprentissage	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Ecole seulement	20,4	23,6	31,7	24,2	25505
Ecole et famille seulement	2,0	6,1	21,7	70,2	1500
Ecole et séjours à l'étranger seulement	1,8	13,5	24,5	60,3	231
Ecole et environnement seulement	2,4	8,5	27,4	61,6	667
Ecole, famille et environnement seulement	–	3,8	5,8	90,3	551

Ce tableau révèle aussi que l'apprentissage scolaire, quand il n'est pas combiné avec d'autres modes d'apprentissage, n'a qu'une efficacité relative, puisque seuls 24,2 % de ceux qui n'ont appris le français qu'à l'école en ont une bonne connaissance, ce qui représente le score le plus bas de bonne connaissance du français, alors que 70,2 % de ceux qui l'ont appris à l'école et en famille sont bons francophones, et 90,3 % de ceux qui l'ont acquis à l'école, en famille et par l'environnement le connaissent bien. Pour relatifs que soient ces chiffres, à cause de la disproportion entre les pourcentages des différentes situations d'apprentissage, ils demeurent éloquentes car ils mettent en évidence le rôle de l'environnement linguistique au sens large du terme (famille, baignades linguistiques par le biais de séjours à l'étranger, entourage social). Mais ils incitent aussi à s'interroger sur l'efficacité de l'enseignement scolaire du français.

2 - Choix de scolarisation

Les tableaux M0 3.18, M0 3.19 et M0 3.20 nous fournissent quelques premières indications pour tenter de cerner le problème. Ils rendent compte des types d'établissements scolaires où s'effectuent les études primaires, complémentaires et secondaires. L'échantillon du primaire est constitué de 38 446 individus (les 48 032 personnes dont ont été exclus les illettrés et les pré-primaires), soit 80 % de l'effectif ; l'échantillon du complémentaire comporte 27 334 individus (l'échantillon précédent dont ont été exclus les 11 128 individus n'ayant achevé que le cycle primaire), soit

57 % des effectifs, et l'échantillon du secondaire comporte 17 080 personnes (l'échantillon précédent dont ont été exclues les 10 279 personnes n'ayant achevé que le cycle complémentaire), soit 35,6 % des effectifs.

Nous avons d'abord voulu connaître la proportion de personnes ayant suivi un cursus scolaire dans les établissements dont la seconde langue d'enseignement est le français, et celle des personnes ayant effectué des études dans des écoles dont la seconde langue d'enseignement est l'anglais.

Tableau 2.28 (M0 3.18, M0 3.19 et M0 3.20, M et F)
Répartition de la population adulte par établissements scolaires
anglophones ou francophones, par cycle et par sexe, en %

Sexe	Type d'école								
	Cycle primaire			Cycle complémentaire			Cycle secondaire		
	Fr.	Ang.	Autre	Fr.	Ang.	Autre	Fr.	Ang.	Autre
Masculin	82,5	16,5	1,0	81,3	18,1	0,6	80,5	17,7	1,8
Féminin	83,1	15,7	1,2	82,4	16,6	1,0	82,2	16,3	1,5
Ensemble	82,8	16,1	1,1	81,8	17,4	0,8	81,3	17,0	1,7
<i>Nombre</i> (=100 %)	38446			27334			17080		

Le tableau 2.28 montre que le choix d'un établissement scolaire de langue française est le fait des quatre cinquièmes de la population, et que ce choix demeure remarquablement stable d'un cycle à l'autre. Il révèle aussi une légère supériorité de l'option « langue française » pour les filles, mais elle est trop faible pour être réellement significative. Cependant, ces choix restent tributaires des possibilités offertes par ce qu'on pourrait appeler le marché de la scolarisation : les écoles ayant le français comme seconde langue d'enseignement demeurent les plus nombreuses, et le choix peut avoir été le fruit de commodités telles que la proximité de l'école ou le montant des scolarités.

On est loin de retrouver cette même stabilité dans le passage du cycle secondaire aux études universitaires, quand on examine le tableau 2.29 (M0 3.22) concernant les types d'universités.

Tableau 2.29 (M0 3.22)
Répartition des universitaires (en cours ou diplômés)
par types d'universités, en %

Type d'université	Etudes en cours	Etudes Achevées	Ensemble universitaires
Au Liban, publique (U.L.)	52,1	47,4	48,9
Au Liban, privée, francophone	17,0	20,6	19,4
Au Liban, privée, anglophone	21,9	11,7	15,0
Au Liban, privée, arabophone (U.A.B.)	6,0	3,9	4,6
A l'étranger, francophone	0,2	3,2	2,2
A l'étranger, anglophone	0,7	5,2	3,8
A l'étranger, arabophone	–	1,6	1,1
A l'étranger, autre	0,2	4,6	3,2
Indéterminé	1,9	1,7	1,8
<i>Nombre (=100 %)</i>	2163	4488	6651

On constate d'abord que si le cycle secondaire compte 17 080 individus (voir plus haut) ayant achevé leurs études ou en cours de scolarisation, les effectifs universitaires ne sont que de 6 651 (y compris ceux qui ont achevé leurs études universitaires), soit une proportion de 38,9 % des effectifs du cycle secondaire. Les autres indications fournies par ce tableau concernent la langue dans laquelle sont effectuées les études universitaires. Bien sûr, les données sont en faveur de l'enseignement universitaire en français si l'on considère l'Université Libanaise comme ayant le français pour seconde langue d'enseignement, puisque dans ce cas 70,5 % des études universitaires se font en français, contre 18,8 % en anglais. Mais cette hypothèse n'est que très partiellement vraie, puisque certaines des Facultés de l'Université Libanaise ne prodiguent des cours qu'en arabe, et que dans les autres Facultés seule une partie des cours se donne en français. Si donc l'on exclut les effectifs de l'Université Libanaise de ceux des personnes qui ont poursuivi ou poursuivent des études universitaires en français, la proportion de ces derniers se réduit à 21,6 %, presque à égalité avec ceux des personnes qui poursuivent ou ont poursuivi des études universitaires en anglais.

Le tableau 2.30 (M0 3.36) nous fournit des renseignements sur l'itinéraire linguistique des universitaires.

Tableau 2.30 (M0 3.36)
Itinéraire linguistique des universitaires
(en cours et diplômés), en %

Etudes secondaires	Type d'université				Nombre (=100 %)
	Université publique (U.L.)	Privée francophone	Privée anglophone	Autre et indéterminé	
En français	53,1	23,4	9,7	13,8	5383
En anglais	32,3	2,1	49,2	16,4	1152
Indéterminé et autre	19,0	10,3	23,3	47,4	116
Ensemble	48,9	21,6	18,8	10,7	6651

Il montre qu'au contraire du cursus scolaire qui est en général stable linguistiquement (cf. supra), celui des universitaires connaît une mobilité proportionnellement plus grande : 9,7 % des individus ayant achevé des études secondaires en français poursuivent des études universitaires en anglais, mais seules 2,1 % des personnes ayant achevé des études secondaires en anglais poursuivent des études universitaires en français. Ces données confirment l'idée généralement admise qu'il est plus facile de passer à l'anglais quand on a d'abord appris le français que l'inverse. Toutefois, la proportion des francophones poursuivant des études universitaires en anglais demeure relativement faible.

Nous avons aussi voulu connaître la proportion des deux options école religieuse/établissement laïque. Le tableau 2.31 ci-dessous montre qu'un tiers de la population opte pour des établissements religieux et deux tiers pour des établissements laïques. Il est utile de rappeler ici que notre catégorie « Ecole laïque » comprend aussi les écoles publiques, qui sont gratuites, ce qui, de toute évidence, augmente les proportions de l'option « école laïque », quand ce choix est le plus souvent motivé par des raisons économiques. Cependant, on s'aperçoit ici que la scolarisation féminine se fait plus souvent dans des écoles religieuses que la scolarisation masculine (près de 11 % de plus dans le cycle primaire ainsi que dans le cycle complémentaire, près de 8 % de plus dans le cycle secondaire). Ce choix parental privilégiant les institutions religieuses pour la scolarisation des filles est probablement la conséquence d'une finalité de l'instruction différente selon qu'il s'agisse d'une fille ou d'un garçon, mais cette différence dans la perspective peut se résorber à partir du cycle secondaire. Il faut signaler par ailleurs que le nombre des écoles religieuses pour garçons est plus réduit que celui des écoles religieuses pour filles dans les régions (Liban Nord, Liban Sud et Béqaa).

Tableau 2.31 (M0 3.18, M0 3.19 et M0 3.20, M et F)
L'option école religieuse/école laïque, par cycle et par sexe, en %

Sexe	Type d'école								
	Cycle primaire			Cycle complémentaire			Cycle secondaire		
	Religieuse	Laïque	Autre	Religieuse	Laïque	Autre	Religieuse	Laïque	Autre
Masculin	33,5	65,5	1,0	32,9	66,5	0,7	32,9	65,3	1,8
Féminin	39,1	59,7	1,1	38,5	60,5	1,0	37,1	61,4	1,4
Ensemble	36,4	62,5	1,1	35,7	63,4	0,8	35,0	63,3	1,7
<i>Nombre</i> (=100 %)	38446			27334			17080		

Quant au choix école privée/école publique, il se répartit de la manière suivante :

Tableau 2.32 (M0 3.18, M0 3.19 et M0 3.20, M et F)
L'option école privée/école publique, par cycle et par sexe, en %

Sexe	Type d'école								
	Cycle primaire			Cycle complémentaire			Cycle secondaire		
	Privée	Publique	Autre	Privée	Publique	Autre	Privée	Publique	Autre
Masculin	53,2	45,8	1,0	52,5	46,9	0,7	54,7	43,5	1,8
Féminin	57,7	41,1	1,1	56,1	42,9	1,0	54,2	44,3	1,4
Ensemble	55,5	43,4	1,1	54,3	44,8	0,8	54,4	43,9	1,7
<i>Nombre</i> (=100 %)	38446			27334			17080		

Ce tableau montre que la scolarisation se fait plus souvent dans une école privée ; on peut toutefois difficilement affirmer qu'en l'état actuel des choses l'option « école publique » relève réellement d'un choix ; elle est le plus souvent le fait de contraintes économiques, ce que tend à prouver la différence entre la scolarisation masculine et féminine dans les trois cycles : si dans le cycle primaire il y a 7,2 % de garçons de plus dans l'école privée que dans l'école publique, et seulement 5,6 % de plus dans le cycle complémentaire, ils augmentent significativement dans le cycle secondaire (11,2 % de plus que dans l'école publique) parce que ce cycle prépare à des études universitaires. En revanche, la différence entre école publique et école privée dans la scolarisation des filles diminue d'un cycle à l'autre (16,6 % dans le primaire, 13,2 % dans le complémentaire et 9,9 % dans le secondaire). On peut

penser que les parents sont plus disposés à faire des sacrifices financiers dans le cycle secondaire pour leurs fils que pour leurs filles, ce qui confirme l'hypothèse émise plus haut sur la différence dans la finalité de l'éducation masculine et féminine. Cela est corroboré d'ailleurs dans le tableau 2.33 ci-dessous où la proportion des filles effectuant leur scolarité dans une école gratuite augmente de cycle en cycle, alors que celle des garçons se réduit dans le secondaire.

Tableau 2.33 (M0 3.18, M0 3.19 et M0 3.20, M et F)
L'option école payante/école gratuite, par cycle et par sexe, en %

Sexe	Type d'école					
	Cycle primaire		Cycle complémentaire		Cycle secondaire	
	Payante	Gratuite	Payante	Gratuite	Payante	Gratuite
Masculin	50,4	49,6	50,2	49,8	53,5	46,5
Féminin	54,8	45,2	54,0	46,0	52,7	47,3
Ensemble	52,6	47,4	52,1	47,9	53,1	46,9
<i>Nombre</i> (=100 %)	38446		27334		17080	

3 - Type de scolarisation et connaissance du français

En somme, cette première série de tableaux nous apprend que les Libanais optent, dans la mesure où ce choix n'est pas le résultat des possibilités offertes par le marché de la scolarisation, pour la scolarisation en français, que la place des établissements scolaires religieux demeure importante dans le paysage scolaire, mais qu'il y a une désaffection pour l'enseignement public et gratuit.

Des éléments expliquant cette désaffection nous sont fournis par les tableaux M0 3.18 bis, M0 3.19 bis et M0 3.20 bis qui mettent en relation le type d'école où s'effectue la scolarisation et la connaissance du français écrit et oral. La première indication fournie par ces tableaux porte sur la stabilité du cursus scolaire : en effet, parmi les individus ayant achevé leur cycle complémentaire et arrêté leurs études (tableau M0 3.19 bis), 39,4 % ont effectué les deux cycles primaire et complémentaire dans le type d'école publique gratuite où la seconde langue d'enseignement est le français, 20,4 % les ont effectués dans le type d'école religieuse payante de langue française, 6 % les ont effectués dans le type d'école privée laïque payante de langue française, et 2,2 % les ont effectués dans le type d'école privée religieuse payante de langue anglaise. Les situations de changement de type d'école au cours du cursus ont des proportions souvent insignifiantes, sauf dans le cas où le cycle primaire s'est ef-

fectué dans une école religieuse privée payante de langue française et le cycle complémentaire dans une école publique gratuite de langue française, situation qui apparaît dans 7,1 % des cas.

On retrouve cette même stabilité dans les cursus de personnes ayant achevé les trois cycles scolaires (M0 3.20 bis) : 24,6 % des individus ont effectué toute leur scolarité dans les écoles publiques, gratuites, de langue française, et 24,3 % l'ont effectuée dans les écoles privées, religieuses, de langue française, payantes, avec tout de même une plus grande mobilité ici puisque 4,4 % sont passés de l'école privée religieuse payante de langue française à l'école publique gratuite de langue française, et que 2,1 % sont passés de l'école privée religieuse payante de langue française à une école privée laïque, payante, de langue française. Les cas de changement de langue seconde en cours de scolarité demeurent toutefois rarissimes.

Mais les données les plus intéressantes fournies par ces tableaux concernent le lien entre le type d'école et la connaissance du français. Nous les résumons dans les tableaux 2.34, 2.35 et 2.36 ci-dessous, où nous avons procédé au regroupement habituel en 4 catégories de connaissance du français (nulle, élémentaire, moyenne et bonne) et où nous n'avons retenu que les types de cursus aux occurrences égales ou supérieures à 1 % ; nous en avons exclu, bien évidemment, les cursus en anglais.

Tableau 2.34 (M0 3.18 bis)
Cursus des individus ayant achevé le cycle primaire seulement et degré de connaissance du français, en %

Type d'école primaire	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Publique, gratuite	73,7	19,1	6,2	1,0	6216
Privée, laïque, payante	55,1	32,0	10,6	2,3	1007
Privée, religieuse, payante	35,3	31,2	28,3	5,2	1852
Autre	92,1	4,3	3,2	0,4	2053
Ensemble	69,0	19,6	9,7	1,7	11128

Tableau 2.35 (M0 3.19 bis)
Coursus des individus ayant achevé les cycles primaire et complémentaire
seulement et connaissance du français, en %

Type d'école Primaire, complémentaire	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
pFG, pFG*	28,5	35,9	32,1	3,5	4047
LFP, pFG	24,8	31,0	42,0	2,2	319
LFP, LFP	23,2	23,3	38,4	15,1	614
RFP, pFG	5,6	21,3	56,3	16,8	727
RFP, RFP	5,3	18,4	44,0	32,3	2094
Autre	70,7	11,6	14,0	3,7	2478
Ensemble	31,9	24,6	32,5	11,0	10279

Tableau 2.36 (M0 3.20 bis)
Coursus des individus ayant achevé les trois cycles et
connaissance du français, en %

Type d'école Primaire, complémentaire secondaire	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
pFG, pFG, pFG*	6,6	19,6	44,7	29,1	2587
LFP, pFG, pFG	1,4	27,4	50,2	21,0	285
LFP, LFP, pFG	2,3	11,2	48,3	38,2	178
LFP, LFP, LFP	3,4	6,9	38,1	51,6	608
RFP, pFG, pAG	3,8	13,0	43,3	39,9	523
RFP, RFP, pFG	1,2	7,8	42,7	48,3	651
RFP, RFP, LFP	–	10,2	34,3	55,5	137
RFP, RFP, RFP	0,6	1,9	25,9	71,6	2554
Autre	45,2	14,2	20,1	20,5	2998
Ensemble	15,8	11,8	33,3	39,1	10521

* Les codes utilisés ici sont :

R = Religieux P = Payante F = Francophone
L = Laïque G = Gratuite A = Anglophone
p = publique

Comme on peut le constater, les meilleurs niveaux de connaissance du français sont ceux des personnes ayant effectué toute leur scolarité dans les écoles privées religieuses, payantes, et les plus faibles sont ceux des personnes ayant suivi un cursus entièrement dans une école publique gratuite, ou un cursus combiné école privée laïque, payante et école publique gratuite. Dans le tableau 2.36, la comparaison entre les cursus combinés « école privée laïque payante » dans le premier cycle et « école publique gratuite » dans les cycles complémentaire et secondaire d'une part, et « école privée laïque, payante » pour les cycles primaire et complémentaire, puis « école publique, gratuite » dans le cycle secondaire, montre que le premier cas de figure est nettement moins francophone que le second, parce qu'il comporte deux cycles sur trois dans une école publique. On s'aperçoit aussi, dans ce même tableau 2.36, que les personnes ayant achevé leur cursus dans une école publique, mais l'ayant commencé dans une école privée, religieuse, payante, conservent le bénéfice de cette solide formation de base, puisque leur francophonie est nettement supérieure à celle des personnes ayant effectué tout leur cursus dans une école publique.

Nous nous interrogeons plus haut sur les raisons de la désaffection pour l'enseignement public, qui apparaît bien souvent comme un pis-aller quand les parents doivent faire un choix pour la scolarité de leurs enfants. Le peu d'efficacité de l'enseignement public dans la discipline du français n'en est probablement pas une raison en soi, mais il laisse entrevoir un manque d'efficacité similaire dans les autres disciplines enseignées, ce qui peut sembler réhibitore aux yeux des parents.

4 - Environnement et connaissance du français

Si l'apprentissage du français au Liban est essentiellement scolaire, le rôle d'adjuvant joué par l'environnement familial est indéniable, ainsi que le montre le tableau 2.26 plus haut, puisque 70,2 % des enquêtés qui ont appris le français à l'école et en famille sont bons francophones, alors que seuls 24,2 % de ceux qui ne l'ont appris qu'à l'école affirment l'être (voir tableaux 2.26 et 2.27). Pour en savoir plus sur cet apport de l'environnement familial, nous avons corrélé le niveau d'instruction des parents (père et mère) et leur connaissance du français avec celle de leurs enfants.

Tableau 2.37 (M0 3.13)
Degré de connaissance du français des enquêtés et niveau d'instruction
du père, en %

Niveau d'instruction du père	Degré de connaissance du français des enquêtés				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Illettré	71,7	12,3	10,7	5,3	15361
< Primaire	49,1	16,8	20,7	13,4	12263
Primaire	33,0	14,9	27,0	25,1	12371
Complémentaire	20,8	10,9	25,8	42,5	3740
Secondaire	16,2	7,5	23,5	52,8	2333
Universitaire	15,2	6,7	17,1	61,0	1791
Indéterminé	50,2	15,1	19,6	15,1	173
Ensemble	47,2	13,6	19,4	19,8	48032

Tableau 2.38 (M0 3.15)
Degré de connaissance du français des enquêtés et niveau d'instruction
de la mère, en %

Niveau d'instruction de la mère	Degré de connaissance du français des enquêtés				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Illettré	62,9	14,4	14,6	8,1	26732
< Primaire	40,6	16,0	24,2	19,2	6241
Primaire	27,4	14,0	28,4	30,2	8246
Complémentaire	16,1	8,1	27,5	48,3	3981
Secondaire	11,5	6,0	21,4	61,0	2052
Universitaire	9,1	5,2	10,2	75,5	596
Indéterminé	54,4	16,3	14,1	15,2	184
Ensemble	47,2	13,6	19,4	19,8	48032

Comme on pouvait s'y attendre, le degré de connaissance du français par les enquêtés est proportionnel au degré d'instruction des parents, avec une nette prépondérance de l'influence maternelle, prépondérance que nous retrouvons quand nous mettons en rapport le degré de connaissance du français des parents avec celui des enfants.

Tableau 2.39 (M0 3.10)
Degré de connaissance du français des enquêtés et degré de connaissance du français du père, en %

Degré de connaissance du français du père	Degré de connaissance du français des enquêtés				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Nul	56,1	14,5	17,5	11,9	37655
Elémentaire	18,8	17,8	33,6	29,8	3025
Moyen	13,9	8,4	30,1	47,6	3898
Bon	10,9	4,9	15,7	68,5	3177
Indéterminé	39,7	12,3	24,2	23,8	277
Ensemble	47,2	13,6	19,4	19,8	48032

Tableau 2.40 (M0 3.11)
Degré de connaissance du français des enquêtés et degré de connaissance du français de la mère, en %

Degré de connaissance du français de la mère	Degré de connaissance du français des enquêtés				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Nul	55,3	14,8	17,9	12,0	38854
Elémentaire	16,9	15,8	30,8	36,5	2581
Moyen	11,9	6,4	32,9	48,8	3482
Bon	5,7	3,5	13,8	77,0	2716
Indéterminé	43,7	14,5	20,8	21,0	399
Ensemble	47,2	13,6	19,4	19,8	48032

Cette prépondérance de l'influence maternelle, déjà perçue plus haut (voir tableau 2.15 de ce même chapitre), se manifeste négativement quand la mère est illettrée, ou a une connaissance nulle du français ; en revanche, une situation sociologiquement et culturellement positive de la mère se répercute favorablement sur la connaissance du français des enfants, et, sans doute, sur leur connaissance d'autres langues. Cette influence est en partie expliquée par le fait que, même aujourd'hui, c'est la mère qui prend en charge la surveillance du travail scolaire à la maison : elle joue le rôle de préceptrice, avec, bien sûr, plus ou moins de bonheur selon son degré d'instruction. Il n'est donc pas étonnant que son influence se manifeste de manière aussi évidente dans les tableaux ci-dessus, aux dépens, d'une certaine façon, de celle du père dont le rôle demeure, traditionnellement, de représenter l'autorité, se mêlant moins à la vie pratique de la famille.

Enfin, quand on examine l'usage du français selon le degré de connaissance du français du père et de la mère, on s'aperçoit que là aussi le rôle de la mère est déterminant, ainsi que le montrent les tableaux 2.41 et 2.42 ci dessous.

Tableau 2.41 (M0 3.31)
Degré de connaissance du français
du père et usage du français
en famille, en %

Degré de connaissance du français du père	Usage du français en famille		
	Non	Oui	Nombre (=100 %)
Nul	93,5	6,5	37655
Elémentaire	85,4	14,6	3025
Moyen	76,5	23,5	3898
Bon	56,4	43,6	3177
Indéterminé	84,5	15,5	277
Ensemble	89,1	10,9	48032

Tableau 2.42 (M0 3.32)
Degré de connaissance du français
de la mère et usage du français
en famille, en %

Degré de connaissance du français de la mère	Usage du français en famille		
	Non	Oui	Nombre (=100 %)
Nul	93,5	6,5	38854
Elémentaire	83,6	16,4	2581
Moyen	74,6	25,4	3482
Bon	52,1	47,9	2716
Indéterminé	83,5	16,5	399
Ensemble	89,1	10,9	48032

Il n'en demeure pas moins que l'usage du français en famille reste exceptionnel, puisque seuls 10,9 % des Libanais âgés de plus de 15 ans et résidant au Liban l'utilisent dans ce cadre. Le tableau 2.43, résumant le tableau global M0 3.27, nous fournit des indications importantes concernant précisément le cadre d'usage du français. Nous n'avons ici conservé du tableau initial que les situations significatives, c'est-à-dire celles dont le taux est égal ou supérieur à 1 %.

Tableau 2.43 (MO 3.27)
Degré de connaissance du français et cadres d'usage

Cadre d'usage	Degré de connaissance du français				Nombre (=100 %)
	Nul	Elémentaire	Moyen	Bon	
Nulle part	66,3	14,5	13,9	5,3	33736
Environnement social seulement	6,2	13,7	43,7	36,4	519
Travail seulement	2,0	10,8	38,1	49,1	2942
Travail et environnement social seulement	1,6	6,2	32,3	59,9	516
Ecole seulement	2,0	15,0	42,6	40,4	3808
Famille seulement	6,3	22,8	38,4	32,5	1617
Famille et environnement social seulement	0,6	5,6	20,1	73,7	697
Famille et travail seulement	–	5,6	22,9	71,5	589
Famille, travail et environnement social seulement	–	1,8	9,8	88,4	560
Famille et école seulement	–	11,1	21,7	67,2	557

La première indication fournie par ce tableau est que 70,2 % des Libanais âgés de plus de 15 ans résidant au Liban n'utilisent jamais le français. C'est évidemment normal pour ceux qui n'en ont aucune connaissance et qui constituent 66,2 % de ce total ; cela est étonnant pour ceux dont la compétence moyenne ou bonne n'est investie dans aucune pratique de la langue, ce qui bien sûr doit se répercuter sur leur niveau de performance.

Le tableau révèle aussi que 7,9 % de la population enquêtée n'utilise ou n'a utilisé le français qu'à l'école, mettant ainsi en évidence la francophonie uniquement scolaire, qui doit se réduire dans la majorité des cas à la lecture et à l'écriture, d'une proportion relativement importante de Libanais.

Cependant, c'est le travail qui constitue, après l'école, le cadre d'usage le plus courant du français, puisque 6,1 % des individus de notre échantillon affirment utiliser le français au travail exclusivement ; ce taux augmente quand on tient compte des 1,2 % qui utilisent le français en famille et au travail, et des autres 1,2 % qui en font usage en famille, au travail et avec leur environnement social. Au total donc, ce sont 8,5 % de Libanais adultes résidents qui ont l'occasion d'utiliser le français dans le cadre de leur profession. Ces pourcentages confirment que, quoi qu'on en dise, le français n'est pas, au Liban, uniquement une « langue de salon », mais aussi une

langue « utile », information corroborée par le tableau MO 3.27 M qui donne le cadre d'usage du français pour les hommes, et qui révèle que 7,1 % d'entre eux utilisent le français au travail seulement, que 1,3 % l'utilisent au travail et en famille, et que 1,1 % l'utilisent au travail, en famille et avec l'entourage, soit un total de 9,5 % d'utilisation du français dans le cadre de la profession. En réalité, ces chiffres rejoignent les données fournies par les tableaux 2.10 et 2.11 du présent chapitre (p. 34) sur la relation entre francophonie et population active.

Loin de porter à l'optimisme, certains chiffres de ce tableau suscitent au contraire beaucoup d'inquiétude. Ainsi, quand on examine les données en rapport uniquement avec la population qui a une bonne connaissance du français, et qui constitue 19,8 % de l'ensemble de la population enquêtée, soit 9 490 individus dans notre échantillon, on s'aperçoit que :

- 19 % des bons francophones n'ont l'occasion d'utiliser le français nulle part ;
- 16,2 % l'utilisent ou l'ont utilisé à l'école seulement ;
- 15,2 % ne l'utilisent qu'au travail ;
- 35,6 % l'utilisent en famille (combinée à d'autres cadres d'usage) ;
- 1,3 % n'utilisent le français que dans le cadre de leur profession et lors de séjours à l'étranger ;
- 64,4 % ne l'utilisent jamais en famille ;
- 70,0 % n'ont jamais l'occasion de l'utiliser dans leur environnement ;

de sorte que l'impression qui prévaut est celle d'un énorme gaspillage de compétence en français, jamais réinvestie dans une pratique de la langue. Comme, par ailleurs, tous ces résultats reposent non sur une évaluation concrète et précise de la connaissance du français, mais sur une auto-évaluation des enquêtés, avec les approximations que cela suppose et l'interférence de facteurs psychologiques, on peut s'interroger sur la compétence réelle de ceux qui se disent bons francophones, mais qui n'ont jamais l'occasion de pratiquer la langue.

Quoi qu'il en soit, ces données seront précisées et rectifiées par celles fournies au chapitre suivant, qui porte sur les bons francophones uniquement.

